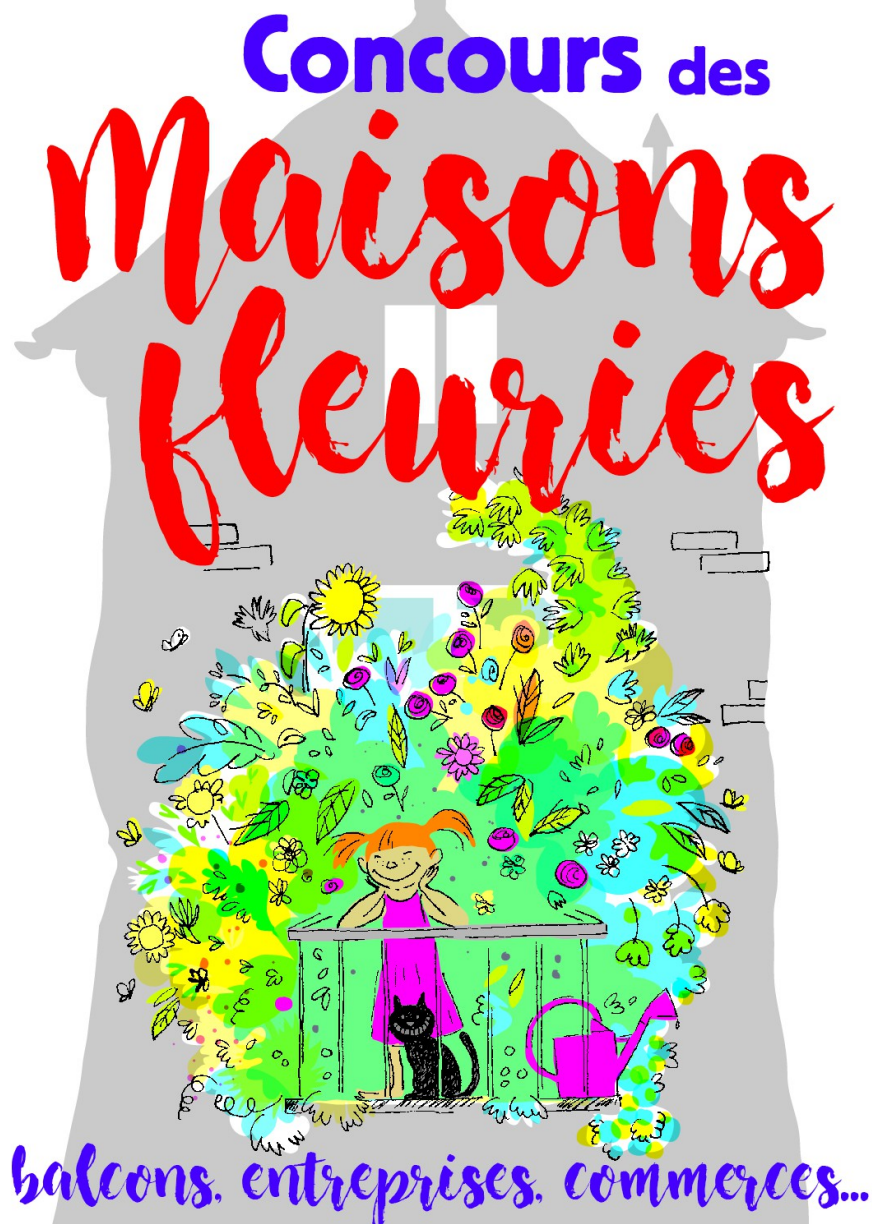




**CONCOURS DES MAISONS FLEURIES
FAÇADES, BALCONS, ESPACES PUBLICS
RÈGLEMENT - 2019**



Terre saine
Villes et villages
sans pesticide



Candidatures

Le concours concerne les jardins et décors végétaux visibles de l'espace public.

Les inscriptions sont à retourner avant le 15 juin 2019 :

Mairie de Pontivy, 8 rue François Mitterrand 56 300 Pontivy

ou

Services Techniques de Pontivy, Service des Espaces Verts, 4, rue Jean-Claude Jégat 56300
PONTIVY

Tél : 02 97 25 22 20

Catégories

- Le jardin paysager
- Le jardin de fleurs
- Décor végétal sur façade ou sur cour
- Jardin potager
- Décor végétal sur l'espace public réalisé par un particulier, une association ou autre structure
- Ambiance végétale des commerces et entreprises.

Jury

Le passage du jury indépendant composé de professionnels et jardiniers amateurs, est prévu le 8 juillet 2019.

Éléments d'appréciation

Annexe, « fiches de notation » ci-après.